

# Vivre aux Ulis

FÉVRIER • N°23



Plongez dans le  
cinéma Jacques Prévert

OSER P.10



Terre de talents

FÉV

## SOMMAIRE

## Les Ulis en hiver.

Pour découvrir d'autres photos de la ville, suivez-nous sur Instagram @LesUlisOfficiel 

## VIVRE AUX ULIS

## VILLE DES ULIS

BP 43 - 91940 Les Ulis  
TÉL. 01 69 29 34 19

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**  
Clovis Cassan

**RÉDACTRICE EN CHEF :**  
Nadia Tounee

**RÉDACTION :** Nadia Tounee,  
Isabelle Diavet, Xavier Colas,  
Aboubakar Coulibaly

**PHOTOS :** Swan Valette -  
Direction de la Communication  
Shutterstock.

**CRÉATION & MAQUETTE :**  
Pellicam, 115 avenue Raspail,  
94250 Gentilly.

**IMPRIMERIE :** Imprimerie RAS,  
6 avenue des Tissonvilliers,  
95400 Villiers-le-Bel.

**DISTRIBUTION :** Mairie des Ulis.

Téléchargeable sur  
[www.lesulis.fr](http://www.lesulis.fr)

**N° 23** Vivre aux Ulis  
Magazine imprimé sur  
du papier issu de forêts  
gérées durablement,  
à **11 600 exemplaires.**

**Vous n'avez pas reçu votre  
magazine ? Signalez-le  
en appelant le service  
Communication au  
01 69 29 34 19 ou par mail  
à [communication@lesulis.fr](mailto:communication@lesulis.fr)**



## OSER

P10-11

- Plongez dans le cinéma Jacques Prévert.



## AGIR

P14-15

- La Ville présente son nouveau site internet.



## DOSSIER

P16-19

- La Ville plus proche de vous, grâce à la « Proxi »



## BOUGER

P21

- Bientôt le Carnaval des fleurs.



**Clovis Cassan**

Maire des Ulis  
 7<sup>e</sup> vice-président  
 de la Communauté  
 d'agglomération  
 Paris-Saclay

maire@lesulis.fr



Depuis plusieurs semaines et l'annonce du projet de réforme de notre système de retraites, nous sommes nombreuses et nombreux à nous inquiéter de l'impact potentiel de cette réforme sur notre société. Avec les élus de la majorité municipale des Ulis et plus de 350 élus essonniers, nous avons décidé de lancer un appel à la mobilisation.

**L'appel des Essonniers à la mobilisation contre la réforme des retraites**



Les Essonniers, de par leur diversité de métiers dits « essentiels », ont été applaudis durant les différents confinements. Ils méritent mieux que cette réforme.



**P**lus de 2 millions de personnes ont manifesté jeudi 19 janvier contre une réforme des retraites injuste et brutale. Rejoignez-nous nombreux dans la rue pour renforcer la mobilisation qui peut faire gagner son retrait.

**Comme 8 français sur 10, les Essonniers n'acceptent pas cette réforme** : ils savent qu'ils en payeront le prix fort. Elle frappera celles et ceux qui touchent des petits salaires et ceux dont la pénibilité n'est pas reconnue. Dans l'Essonne, cela concernera particulièrement les salariés de l'hôpital, du secteur aérien ou même de la logistique. Ajoutons à cela une réalité qui est celle de la Grande Couronne : reporter l'âge de la retraite, c'est demander de travailler plus pour gagner moins, mais c'est aussi condamner une partie de la population Essonnienne à s'user plusieurs heures par jour dans les transports en commun jusqu'à 64 ans.

Alors que le présent est déjà marqué par l'inflation et la hausse des prix de l'énergie, le report de l'âge légal de la retraite à 64 ans hypothèque l'avenir de nombre de nos concitoyens.

Le Conseil d'Orientation des Retraites indique qu'il n'y a pourtant aucune urgence financière : cette réforme ne fait que s'inscrire dans un dogme libéral et favorisera les fonds de pension. C'est la voie dans laquelle s'enferment ce gouvernement et ses soutiens de droite, dans les Villes, comme au Conseil départemental de l'Essonne.

Les Essonniers, de par leur diversité de métiers dits « essentiels », ont été applaudis durant les différents confinements. Ils méritent mieux que cette réforme.

Habitant et/ou travaillant dans l'Essonne, élus, responsables associatifs, syndicaux, nous nous opposons fermement à cette régression. En 2023, il est possible de prendre un autre chemin. La possibilité d'une retraite à 60 ans doit rester notre horizon. Cette perspective nécessite d'associer les représentations syndicales et patronales pour aborder les vrais sujets de fond : sens et nature du travail dans notre société (utilité et pénibilité des métiers, ...), répartition des richesses au sein de notre pays (niveau des cotisations sociales patronales, conditions des aides de l'état aux entreprises,...), égalité salariale (et donc des montants des retraites) entre les femmes et les hommes.

En effet, une fois encore les femmes seront les premières victimes de cette réforme au regard des trimestres supplémentaires accordés en compensation des effets sur la retraite du congé maternité et d'ailleurs le ministre n'en disconvient absolument pas.

**C'est pour toutes ces raisons que nous soutenons l'initiative des députés Nupes à l'Assemblée nationale qui ont déposé une demande de référendum sur le projet de réforme des retraites qui sera débattu le 6 février prochain.**

**Dans nos villes, dans nos quartiers, dans nos entreprises et sur les réseaux, nous appelons à multiplier les initiatives pour faire gagner le retrait de la réforme. Le droit au bonheur après une vie de travail doit redevenir un objectif de vie accessible à tous.**

Bien à vous,  
 Clovis Cassan

6  
01

## Le Maire adresse ses vœux aux Ulissiens

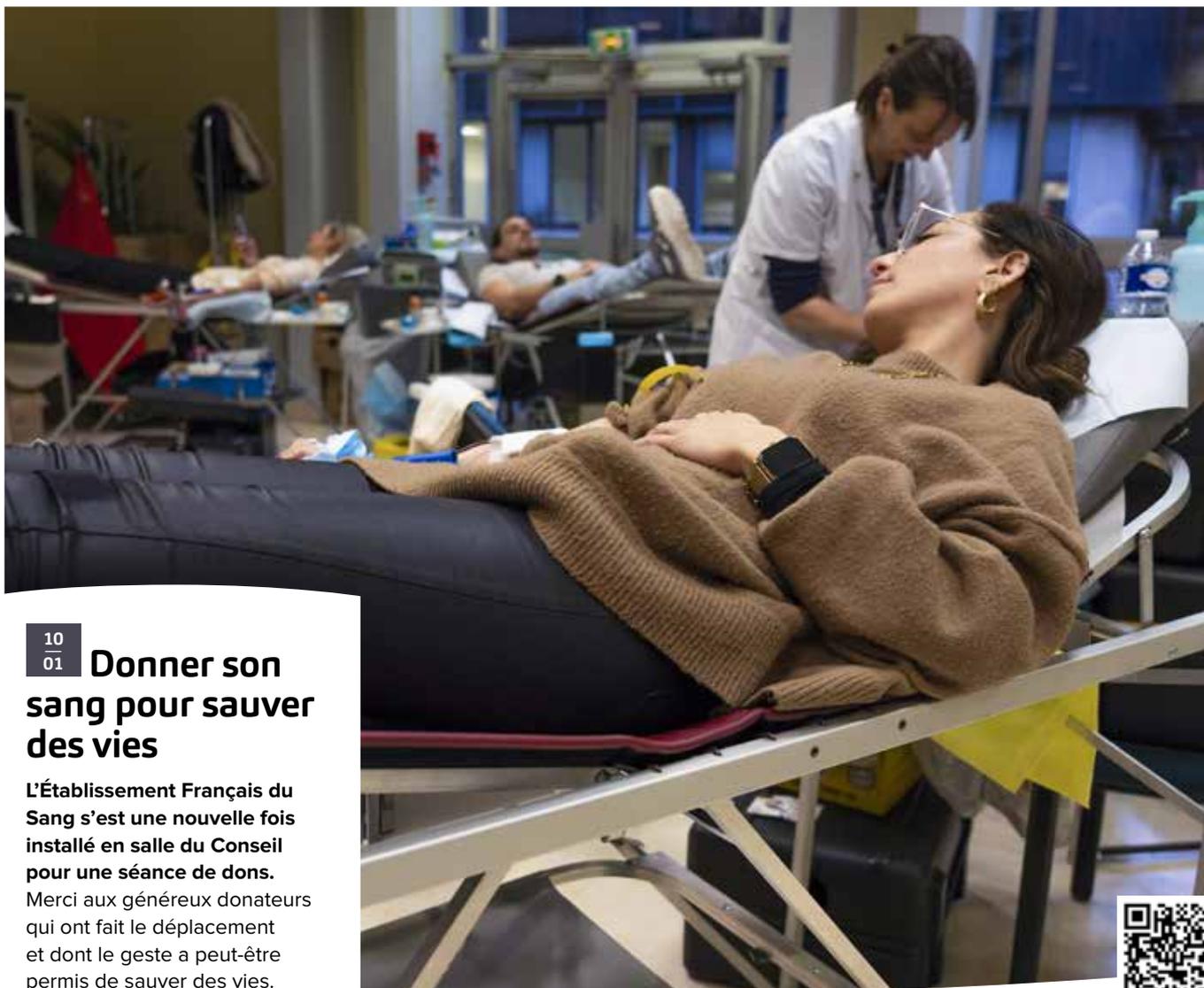
L'Espace culturel Boris Vian a fait salle comble le 6 janvier dernier. Pour la première fois depuis son investiture, l'équipe municipale a eu le plaisir de vous accueillir pour la **cérémonie des vœux à la population : moment convivial et riche en partage.**

Vous avez été nombreux à faire le déplacement et apprécier le discours élaboré par les instances participatives ulissiennes, notamment les membres du Conseil Municipal des Enfants, du Conseil Municipal des Jeunes et du Conseil des Aînés, qui ont formulé leurs vœux pour l'année 2023.

Une cérémonie placée sous le thème de la **participation citoyenne, axe fort de cette nouvelle année.**

Également diffusée en live sur les réseaux sociaux, **vous pouvez revoir la cérémonie sur la chaîne Youtube et la page Facebook de la ville.**





10  
01 **Donner son sang pour sauver des vies**

L'Établissement Français du Sang s'est une nouvelle fois installé en salle du Conseil pour une séance de dons. Merci aux généreux donateurs qui ont fait le déplacement et dont le geste a peut-être permis de sauver des vies.



RETROUVEZ TOUTES LES DATES DE COLLECTE DE L'EFS ICI



14  
01 **Les Ulis, résolument terre de talents !**

C'était la demi-finale du concours d'éloquence. Yiel et Elias, les jeunes Ulissiens en lice pour la nouvelle édition du concours d'éloquence se sont rendus à Gometz-le-Châtel pour la nouvelle étape du concours. Félicitation à Elias, qui représentera la ville des Ulis en finale ! Bravo à eux pour leur prestation.

**La phase finale aura lieu le 17 février prochain au Théâtre de la Passerelle à Palaiseau.**



INSCRIVEZ-VOUS ET VENEZ ENCOURAGER ÉLIAS LORS DE LA FINALE



19 04  
01 02

## Éternel, Louis-Ernest Pancrate

« *Même en ayant disparu, un artiste vit par ses œuvres* ». Ce dicton populaire s'applique à notre regretté Louis-Ernest Pancrate. Photographe disparu à l'automne dernier, il a su valoriser les espaces naturels de notre ville, ainsi que nos richesses faunistiques et au-delà. Une exposition hommage riche, vivante et pédagogique en son honneur a eu lieu **du 19 janvier au 4 février à la Maison Pour Tous des Amonts.**



20  
01

## Alice au Pays des merveilles et We love Ella, spectacles revisités à travers le jazz !

Le public avait rendez-vous à l'Espace culturel Boris Vian pour un spectacle inédit. Groupe salué par la critique artistique, **The Amazing Keystone Big Band, est un groupe de jazz intrépide, connu pour ses arrangements jubilatoires de classiques pour enfants.** Ils ont su transformer *Alice au Pays des merveilles* en **une histoire musicale exubérante, amusante et époustouflante** qui a pu séduire les enfants présents. Le public a aussi été conquis par le spectacle *We love Ella*, hommage à la talentueuse Ella Fitzgerald.

09  
01

## Une réunion pour repenser notre entrée de ville

La ville poursuit son ambitieux plan de rénovation urbaine. Comme détaillé dans le précédent Vivre aux Ulis (voir dossier du magazine de janvier), la redynamisation commerciale est à la fois une ambition portée par la Municipalité et un enjeu majeur pour notre ville. Une réunion entre le Maire et des élus, a été organisée avec la SORGEM (société spécialisée dans l'aménagement du territoire). **Objectif : discuter du projet de réhabilitation du centre « les boutiques » de Courdimanche et de l'ensemble du secteur aux alentours et repenser globalement le projet de rénovation complet de cette entrée de ville.** Cette rencontre a surtout permis aux élus de fixer leurs objectifs pour affiner le projet.

11  
01

## Inauguration officielle de La Poste des Ulis

L'inauguration a eu lieu en présence des élus, dont Kévin Mérigot, conseiller municipal en charge du lien avec les services publics du territoire. Il faut noter que ce sont environ 6 mois de travaux de rénovation et de modernisation qui ont pris fin. Les Ulissiennes et les Ulissiens ont à disposition, un bureau de Poste nouvelle génération, entièrement transformé qui prend aussi en compte l'innovation numérique. L'objectif étant d'améliorer l'accueil, l'expérience et la satisfaction clientèle. **La Municipalité demeure investie et en lien étroit avec le groupe La Poste, pour poursuivre le travail commun engagé lors de la fermeture et durant les travaux.**

13  
01

## Tous mobilisés pour le collège de Mondétour



Une marche de protestation a été organisée par le collectif des professeurs et des parents d'élèves du collège de Mondétour.

L'enjeu de cette mobilisation : dénoncer plusieurs difficultés avec notamment, le nombre d'élèves qui augmente dans les classes (30 élèves) et la réduction des moyens alloués au corps enseignant. Les élus présents à leurs côtés, portent la même

exigence, à savoir le recrutement d'AED, l'augmentation du nombre de CPE et le passage en Réseau d'Éducation Prioritaire, pour une meilleure prise en charge scolaire de nos enfants. Le Maire a réaffirmé son soutien et celui des élus aux manifestants. **« S'il y a bien une chose sur laquelle on est en accord complet, entre Municipalité, professeurs et parents d'élèves, c'est que l'on a besoin de plus de moyens. Cela passera nécessairement par une reconnaissance du collège de Mondétour dans le Réseau d'Éducation Prioritaire. On ne lâchera pas et nous resterons tous ensemble mobilisés (...) ».**

FACEBOOK LIVE



## Votre rendez-vous mensuel !

Le maire vous donne rendez-vous, chaque mois, en live sur nos réseaux sociaux. Ce rendez-vous est le vôtre et vous permet de poser toutes vos questions autour de l'actualité de la commune et des projets à venir. Exceptionnellement, aucun rendez-vous n'est prévu pour ce mois de février.

 **Prochain rendez-vous : le vendredi 31 mars à 19h.**



## Un gouvernement toujours aussi « Borné » !

Depuis l'annonce de sa « réforme » des retraites, à la fois injuste et brutale, la plupart des Françaises et des Français n'en veulent pas ! D'ailleurs, la majorité des sondages d'opinions sont unanimes sur le désaveu des Français et de toutes les composantes de la société civile à l'égard de cette « réforme ». **Ce sont en moyenne 68% des Français qui y sont majoritairement hostiles selon un sondage IFOP.** La perspective d'un départ à la retraite à l'âge de 64 ans constitue clairement un repoussoir. Une « réforme » presque systématiquement impopulaire comme la plupart des mesures de ce gouvernement. L'opposition à la « réforme » est très clairement majoritaire. Mais le gouvernement demeure sourd au sort des Français. Liguant contre lui, toutes les forces de la société civile qui demandent à manifester et le retrait pur et simple de cette « réforme ».

### **Pour nous, c'est clairement NON à la retraite à 64 ans !**

Le mépris affiché du gouvernement, à l'égard des organisations syndicales et du sort des Françaises et des Français est un bel euphémisme. Nous avons en face, un gouvernement obstiné et « Borné », dont la réforme ne ferait que pénaliser les français.

**D'ailleurs, encore et comme toujours les femmes subiront en première ligne les conséquences de cette « réforme » injuste !**

**Pour facilement prendre au mot le gouvernement Borne, il n'y a qu'à se fier à l'étude d'impact de cette « réforme » réalisée par les services de l'Etat et publiée le 23 janvier dernier.** Avec cet abaissement de l'âge légal de la retraite et l'accélération de la durée de cotisation, les femmes sont

pénalisées. En moyenne, elles travailleront sept mois supplémentaires contre cinq mois pour les hommes. Pour les personnes nées en 1980, la différence est encore plus grande : huit mois de travail supplémentaire contre quatre pour les hommes. Et c'est principalement parce qu'en déplaçant l'âge légal à 64 ans, elles perdront une partie de l'allocation pour l'éducation des enfants. Trimestres qui permettent actuellement aux femmes de partir plus tôt.

### **La plupart des travailleurs et nos seniors sont impactés !**

**Ce recul de l'âge légal de nos retraites va indiscutablement creuser davantage les inégalités déjà croissantes. Il faut noter que l'écart d'espérance de vie en bonne santé est de 10 ans entre un ouvrier et un cadre et la baisse des droits pèse de plus en plus lourd sur le niveau de vie des retraités.** Par ailleurs, près de 25 % des hommes ayant les plus faibles revenus sont déjà décédés à l'âge de 62 ans : si cette « réforme » est prise en compte, c'est environ 30 % des plus pauvres qui seront déjà décédés. En outre, le gouvernement refuse de réintégrer les critères de pénibilités qu'il a supprimé en 2017 du compte professionnel de prévention. Une « réforme » qui prive ainsi des millions de salariés de points nécessaires pour partir plus tôt. **Il faut également noter que cette « réforme », va plonger dans la précarité nos seniors déjà fragilisés. Malgré la politique du « en même temps », et la communication mensongère du gouvernement, il faut préciser que la viabilité de notre système de retraites par répartition n'est aucunement menacée. Par conséquent, il n'est pas urgent de « reformer » nos retraites.**

**Demeurons toutes et tous mobilisés pour faire barrage à cette « réforme » !**

## le mot de votre conseillère départementale

La majorité départementale a souhaité revoir son taux de subventionnement de la prévention spécialisée, elle se fonde ainsi sur l'Indice de Position Sociale (IPS) pour répartir l'ensemble du dispositif et faire bénéficier ainsi plus de communes de la contractualisation avec le Département.

Une fausse bonne idée en somme : dans les faits, comme le budget dédié n'évolue pas favorablement, le Conseil Départemental participant aujourd'hui à hauteur de 80% pour toutes les communes bénéficiant du dispositif ne participera plus qu'à 70% si l'IPS est à 100, à 60% si l'IPS est entre 90 et 100, et seulement 50% s'il est entre 80 et 90 !

**Cela veut dire :**

**- qu'il n'y aura pas plus de moyens alors que dans le même temps les problématiques s'accroissent,**

**- un report sur le budget communal qui est une forme de désengagement indéniable de la part du Département.**

Compte tenu de la difficulté des collectivités territoriales, nous pouvons aussi nous demander si elles continueront à investir sur la prévention spécialisée. Enfin, quid des communes qui sortiront du dispositif alors qu'elles travaillent depuis de nombreuses années main dans la main avec des clubs de prévention ? Quels effets cela impliquera sur le terrain ? Autant de questions qui restent sans réponses.

La prévention spécialisée est une compétence obligatoire du Département au regard de l'Aide Sociale à l'Enfance. Sans moyens, les clubs de prévention ne peuvent agir de manière efficiente.

Il ne faudrait pas que pour chacune des politiques publiques sur lesquelles nous devons nous prononcer, la majorité départementale charge les épaules des communes qui composent notre territoire !

Durant les six prochains mois, le Département et les communes vont dialoguer et revoir de quelles manières ces dernières vont s'engager.

**Ensuite, nous voterons les conventions avec les clubs de prévention et les communes, avec mon groupe Naturellement l'Essonne, je serai attentive à l'évolution de ce dossier, car prévenir c'est agir avant !**



# PLONGEZ DANS LE CINÉMA JACQUES PRÉVERT

Son bâtiment surplombe légèrement la Place de la Liberté, sur l'avenue du Berry. Impossible de ne pas l'apercevoir. Figé en plein cœur de ville, l'édifice a vu bien des générations d'Ulissiens y faire un tour pour se détendre. Il affiche fièrement sur son fronton, la mention « Cinéma Jacques Prévert ». Portrait d'un cinéma, pour lequel les Ulissiens ont un attachement particulier. Un cinéma qui invente et réinvente l'expérience cinématographique, tout en gardant sa singularité.



## PORTRAIT TECHNIQUE

- ▶ 190 places assises
- ▶ Des espaces aménagés pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap
- ▶ Une salle classée Art et Essai par le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image Animée). Ce classement a pour objectif de soutenir les salles de cinéma qui exposent une proportion conséquente de films recommandés art et essai. Un gage de qualité quant à la programmation de films et d'actions culturelles.
- ▶ Son dolby digital 7.1
- ▶ Écran de huit mètres
- ▶ Projection numérique 3D
- ▶ Cinéma membre de l'association Cinessonne
- ▶ Cinéma soutenu par le Département de l'Essonne

## Bref détour historique sur votre cinéma,

Construit en 1976, le cinéma Jacques Prévert était à l'origine un foyer socio-éducatif avec vocation audiovisuelle. Il devient une salle de cinéma et siège administratif du centre culturel de la ville en 1978. En 1984, a lieu l'inauguration de la salle de cinéma, conçue pour accueillir 220 spectateurs. En 2020, le cinéma bénéficie de travaux de rénovation, de modernisation et de remise aux normes. Il accueille tous les publics à travers une programmation riche et variée. Les travaux de remise aux normes visaient aussi à faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

## Les atouts d'un cinéma de proximité

### ▶ UN CINÉMA INCLUSIF

L'inclusion des personnes en situation de handicap, est un axe important de la politique municipale. En novembre 2021, la ville a signé un partenariat avec l'association Ciné-ma différence pour la mise en place d'un dispositif d'accueil. Ce dispositif est un allié essentiel en termes d'ouverture à la culture pour tous. Une fois par mois, le cinéma accueille en toute bienveillance un public porteur de handicap, qui souvent, ne s'autorise pas à se rendre au cinéma lors de séances « Ciné-Relax ». Ce dispositif a été mis en place

en coordination avec la ville d'Orsay avec pour objectif de toucher les publics de notre territoire.

### ▶ RÉINVENTER L'EXPÉRIENCE CINÉMATOGRAPHIQUE POUR LE PUBLIC

Pour les équipes, il ne s'agit pas uniquement de se déplacer pour visionner un film, il faut vivre une expérience. L'équipe ne tarit donc pas d'idées et de projets qui repoussent les limites de la créativité : ciné rencontre, débat, croissant plein air, concert, goûter... et bien d'autres à venir, par exemple avec le projet Aqua-ciné. En partenariat avec le cinéma Jacques Prévert, la piscine municipale propose des séances immersives, lumières tamisées et matelas



## DES PROJETS À VENIR, QUI VOUS DONNERONT ENVIE

► Pour l'année 2023, il est prévu, des rendez-vous autour de ciné-spectacles et ciné-concerts adressés à toutes les catégories de publics. L'idée de proposer des séances originales pour créer des passerelles avec d'autres domaines artistiques et culturels.

► Faire cohabiter dans sa programmation, deux univers souvent opposés : le film d'auteur, indépendant ou art et essai face aux blockbusters, aux films de studios et à la pop culture.

Deux rendez-vous mensuels sont déjà proposés :

- Des avant-premières surprises : un mardi par mois avec la projection d'un film classé art et essai dont le titre n'est pas communiqué en amont.
- Des soirées pop : deux films autour d'une thématique, d'une personnalité ou d'un domaine cher à la pop-culture.

gonflables avec les pieds dans l'eau. Des soirées zen sont aussi prévues.

### ► TRAVAILLER AVEC LE JEUNE PUBLIC

Des films destinés aux enfants sont programmés chaque semaine.

Participation aux dispositifs « Maternelle au cinéma » (depuis la rentrée 2022), « École de cinémas », « Collège au cinéma », « Lycéens et Apprentis au cinéma » et à l'option cinéma et audiovisuel du lycée de l'Essouriau, en partenariat avec l'Éducation nationale. Des cinés-goûters sont proposés aux enfants de 5 à 6 ans le mercredi ou le samedi, avec aussi des cinés-croissants le mercredi matin à l'attention des plus grands. Le principe est de proposer des ateliers de discussion animés par l'équipe du cinéma, avec une collation, avant ou après un film.

### ► DES ÉVÈNEMENTS RÉGULIERS

Le cinéma propose chaque année, des formations, des débats et des rencontres, avec une participation à des événements d'envergure nationale. À l'instar du printemps du cinéma, de la Semaine Bleue, des Semaines d'Informations sur la Santé Mentale ou encore du Mois du doc.

## UNE FORTE AMBITION MUNICIPALE AU SERVICE DE LA CULTURE

La ville des Ulis est un véritable puzzle culturel qui dispose de nombreux atouts. L'équipe municipale l'a d'ailleurs compris. Elle travaille donc à rendre accessible toutes les formes de pratiques culturelles. Sa politique intègre des actions pour la réussite de nos jeunes, avec des propositions qui mettent en valeur la richesse culturelle du territoire. Des programmations plus proches des habitants permettent de contribuer au vivre-ensemble.



### DES PRIX QUI DONNENT ENVIE D'ALLER AU CINÉ !

**Le cinéma Jacques Prévert est accessible même aux petits budgets : avec la carte à 2 €, la place est à 4,50 €; et la séance du jeudi après-midi est à 3,50 €.**

### ABONNEMENTS :

- Carte Jacques Prévert : 2 €
- Recharge 10 places : 46 € (4,60 € / place)
- Recharge 5 places : 23 € (4,60 € / place)

➔ POUR LES DÉTAILS SUR LES ABONNEMENTS, LA PROGRAMMATION ET LES RENSEIGNEMENTS :

**www.lesulis.fr**  
**01 69 29 34 52**



### le mot des élues

« Le cinéma Jacques Prévert est un emblème de la culture pour tous à laquelle nous travaillons activement depuis notre prise de fonction.

Il est partie intégrante du développement culturel que la municipalité propose à l'ensemble des habitants, quels que soient leur âge, leurs centres d'intérêt, leur origine, leurs goûts, leur statut social...

C'est une structure culturelle municipale appréciée, qui propose une programmation variée, navigant entre cinéma d'art et essai et blockbusters. Il offre un véritable accompagnement des spectateurs: l'éducation à l'image des écoliers, collégiens et lycéens, des films en avant-premières et des ciné-débats proposés à la population dans son ensemble, répondant ainsi à nos ambitions politique d'accompagnement à la culture.

La baisse de fréquentation des salles de cinéma partout en France depuis les confinements ne nous décourage pas. Avec son directeur Xavier Maudet, dynamique et inventif, notre cinéma municipal saura, nous en sommes convaincues, reconquérir le public. »

**Servane CHARPENTIER,**  
ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE  
DES ARTS ET CULTURES

**Agnès FRANCCART,**  
CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE  
EN CHARGE  
DE LA  
PRÉVENTION  
ET DES  
ACTIONS  
CULTURELLES



# BIEN VIEILLIR AUX ULIS

## DEVENEZ BÉNÉVOLES AUX SÉANCES CINÉ RELAX QUI SE DÉROULENT AU CINÉMA JACQUES PRÉVERT!

Vous disposez de quelques heures libres ? Une fois par mois, le samedi après-midi, participez à l'accueil et à l'information du public : enfants et adultes en situation de handicap, accompagnés par leur famille ou par des amis, et public non handicapé. Devenez acteur du bon déroulement de cette séance !

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) :  
 ☎ 01 75 31 83 18  
 @ mghomeri@lesulis.fr

## LA BIBLIOTHÈQUE SONORE D'ORSAY CHERCHE DES BÉNÉVOLES

La Bibliothèque Sonore d'Orsay, dont l'activité consiste à enregistrer en version audio des livres de littérature pour les personnes déficientes visuelles, cherche des bénévoles :

- ▶ « Donneurs de temps » pour participer aux diverses tâches qu'implique son fonctionnement (accueil, inscriptions, gestion des enregistrements, comptabilité, suivi informatique, etc.), avec présence à une réunion hebdomadaire le vendredi matin.
- ▶ « Donneurs de voix » pour compléter son équipe et étoffer le catalogue des livres mis gratuitement à la disposition des audiolecteurs adultes (handicapés visuels) ou scolaires (dyslexiques...).

CONTACT - TÉLÉPHONE :  
 ☎ 01 64 46 92 98 (répondeur)  
 @ bs-orsay@orange.fr



## Bel échange entre aînés et jeunes au Futuroscope !

Favoriser le lien intergénérationnel est un axe fort de la politique municipale. Réfléchir, pour faire fleurir de beaux projets afin de lutter contre l'isolement de nos Aînés et créer une connexion avec nos jeunes. Le 17 décembre dernier, le Futuroscope a servi de cadre pour une sortie culturelle. Y ont participé, des membres du Conseil des Aînés, du Conseil Municipal des Enfants (CME) et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Une riche sortie dans une ambiance bon enfant !

### PROGRAMME AÎNÉS

#### RETROUVEZ LES ACTIVITÉS DE L'ESPACE DES AÎNÉS

- ▶ Après-midi mandalas : **mardi 14 février**
- ▶ Dictée : **lundi 20 février**
- ▶ Tournoi de qwirle : **lundi 27 février**
- ▶ Repas partagé : **mardi 28 février**



## Noël à l'EHPAD Simone VEIL

Comme tous les ans, l'équipe municipale partage des moments conviviaux en compagnie de nos Aînés. Ces derniers n'ont pas manqué d'attention cette année, puisqu'ils ont reçu la visite du Maire le 22 décembre dernier. Distribution de cadeaux, petites attentions, avec un mot du Maire. L'évènement était chaleureux, dans une bonne ambiance musicale clôturée par le partage d'un repas. Ce sont 96 colis qui ont été distribués par la Municipalité, le personnel et le directeur de Carrefour des Ulis2, partenaire de l'opération.





soqeres

Restez connecté à la cantine avec SoHappy

## SEMAINE DU 1<sup>ER</sup> AU 3 FÉVRIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		Carottes râpées Chou chinois et croûtons et vinaigrette moutarde	** La Fête des crêpes ** Emincé d'endives Salade de mâche et betteraves rouges et dés de cantal <b>AOP</b>	Soupe aux épinards et pommes de terre (épinard <b>BIO</b> ) et mozzarella Filet de colin d'Alaska pané frais et quartier de citron Haricots verts
		Emincé de dinde LR sauce végétale champignons crémeuse Boullgour <b>BIO</b>	Boeuf braisé <b>LR*</b> à la dijonnaise (moutarde) Bouquet de légumes <b>BIO</b>	Clémentine <b>BIO</b> Banane <b>BIO</b>
		Yaourt aromatisé Yaourt nature *Omelette <b>BIO</b>	Crêpe nature sucrée Confiture *Filet de merlu <b>PMD</b> sauce citron	<b>GOÛTER</b> Miel pops Compote de pommes et poires allégée en sucre Lait demi écremé
		<b>GOÛTER</b> Marbré au chocolat Pomme Briquette de lait nature	<b>GOÛTER</b> Baguette viennoise Yaourt aromatisé Orange	

## SEMAINE DU 13 AU 17 FÉVRIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Dahl de lentilles corails et riz <b>BIO</b>	Dés de poisson <b>PMD</b> sauce crème aux herbes Brocolis Pommes persillées (fraîches locales)	Salade de mâche et betteraves rouges et dés de cantal <b>AOP</b> Vinaigrette au cumin	Amuse-bouche : Mélange de céréales Emincé de chou rouge Céleri rémoulade	Velouté de champignons <b>BIO</b> et mozzarella Beignet de poisson Frites
Petit fromage frais nature Tarte au flan DCG	Brocolis Pommes persillées (fraîches locales)	dés de cantal <b>AOP</b> Vinaigrette au cumin	Céleri rémoulade	Banane <b>BIO</b> Orange <b>BIO</b>
<b>GOÛTER</b> Riz soufflé au chocolat Poire Lait demi écremé	Coulommiers Pointe de Brie Kiwi <b>BIO</b> Clémentine <b>BIO</b> Pain spécial	Sauté de boeuf <b>LR*</b> sauce forestière (champignons) Carottes Semoule	Jambon blanc* <b>LR*</b> Purée d'épinard <b>BIO</b> (pdt fraîche) et emmental râpé	<b>GOÛTER</b> Pain au lait du boulanger Yaourt à boire aromatisé vanille Poire
	<b>GOÛTER</b> Baguette* Confiture de fraise Yaourt nature Coupelle de purée de pommes	Pomme <b>BIO</b> Ananas <b>BIO</b> *Couscous de légumes, fèves et semoule	Cake patate douce, coco et citron vert *Omelette <b>BIO</b>	
		<b>GOÛTER</b> Gâteau fourré au chocolat Petit fromage frais sucré Jus d'orange	<b>GOÛTER</b> Baguette et beurre Yaourt aromatisé Kiwi	

## SEMAINE DU 6 AU 10 FÉVRIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Salade verte <b>BIO</b> et maïs <b>BIO</b>	Emincé de dinde <b>LR*</b> sauce olive Carottes <b>BIO</b> au persil Blé <b>BIO</b>	Potage de légumes variés et mozzarella	* Les pas pareilles ** Tartinable carotte, haricot blanc et fromage fondu	Salade coleslaw <b>BIO</b> Endives <b>BIO</b> et vinaigrette moutarde
Salade verte <b>BIO</b> et croûtons vinaigrette à l'huile de noix	Pont l'Evêque <b>AOP</b> Saint Nectaire <b>AOP</b>	Filet de limande <b>PMD</b> sauce aurore Riz	Pâtes, tomate de ratatouille et pois cassés et emmental râpé	Raclette* (jambon <b>LR*</b> , saucisson à l'ail et sec) Raclette (garniture)
Pavé de colin d'Alaska <b>PMD</b> sauce miel et laurier Pommes de terre quartier avec peau Yaourt nature de Sigy <b>LCL</b>	Assiette de fruits <b>BIO</b> Pain spécial *Galette de boulgour, haricot rouge et poivron	Poire <b>BIO</b> Banane <b>BIO</b>	Mangue	Petit fromage frais aux fruits *VEG - PDT CUBE AG-B, FROMAGE RACLETTE
<b>GOÛTER</b> Baguette et beurre Poire Briquette de lait chocolaté	<b>GOÛTER</b> Rocher coco napé chocolat Compote de pommes et bananes allégée en sucre Petit fromage frais sucré	<b>GOÛTER</b> Pain au chocolat Yaourt nature et dosette de sucre blanc Jus de pommes	<b>GOÛTER</b> Brownie Yaourt à boire aromatisé vanille Gourde de compote de pommes allégée en sucre	<b>GOÛTER</b> Baguette Confiture d'abricots Kiwi Lait demi écremé

## SEMAINE DU 20 AU 24 FÉVRIER : VACANCES SCOLAIRES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Pané à l'emmental Coquillettes <b>BIO</b> Carottes <b>BIO</b>	Salade de pommes de terre et dés de cantal <b>AOP</b> et vinaigrette à la ciboulette Sauté de porc <b>LR*</b> sauce caramel Haricots beurre	Soupe de lentilles au cumin et mozzarella	Chou rouge <b>BIO</b> Chou blanc <b>BIO</b>	Carottes râpées et raisins secs Céleri râpé et dés d'emmental et vinaigrette moutarde
Montcadi croûte noire Edam	Rôti de boeuf <b>LR*</b> au jus Jardinière de légumes (carotte, p.pois, h.vert, navet)	Riz soufflé au chocolat Poire Lait demi écremé	Meunière colin d'Alaska et quartier de citron Purée de potiron et pommes de terre (pdt locale)	Omelette <b>BIO</b> Sauce Basquaise Frites
Kiwi <b>BIO</b> Poire <b>BIO</b> Pain spécial	Banane <b>BIO</b> Pomme <b>BIO</b> *Chili sin carne	<b>GOÛTER</b> Baguette Confiture de fraise Yaourt nature jus raisin (gouter)	Lacté saveur chocolat	Purée pomme agb parfumée f. orange
<b>GOÛTER</b> Biscuit tablette chocolat lait (indiv.) A partir du 01/01 Petit fromage frais sucré Jus multifruit	Beignet parfum chocolat Beignet framboise *Filet de merlu <b>PMD</b> sauce échalote	<b>GOÛTER</b> Baguette Confiture de fraise Yaourt nature jus raisin (gouter)	<b>GOÛTER</b> Quatre quart Petit fromage frais aux fruits Kiwi	<b>GOÛTER</b> P'tit carré pomme Banane Briquette de lait nature

\* Les menus sont susceptibles d'être modifiés.

# LA GAZETTE

## DE L'EMPLOI

les  
**ULIS**  
Terre de talents

“



RETROUVEZ LES : **2 avenue d'Alsace**



**DU LUNDI AU JEUDI** : de 13h15 à 17h sur rendez-vous  
de 9h à 13h15 sans rendez-vous

Un agent vous accompagne dans l'utilisation des bornes internet pour faire vos démarches.

**LE VENDREDI** : de 9h à 12h sans rendez-vous

### Conseils et actions en direct pour un retour rapide à l'emploi :



Refonte du CV, identification de vos compétences transférables et mise en relation directe avec un conseiller entreprise qui transmettra directement votre candidature.

**Venez sans rendez-vous le mardi matin au Pôle Emploi des Ulis rencontrer nos conseillers.**

**NOUVEAU !**

### L'Écoute Sociale au Pôle Emploi des Ulis :

**Venez rencontrer une assistante sociale directement au Pôle Emploi sans rendez-vous le 28 février de 9h à 12h30.**

Le Pôle Emploi des Ulis est équipé pour faciliter les échanges avec les personnes déficientes auditives. Ce nouveau service permet de contacter un traducteur en direct pour réaliser tous les entretiens. N'hésitez pas à venir si besoin.





EMPLOI  
INSERTION  
FORMATION

## Ensemble, agir au cœur du territoire

➔ PLUS D'INFOS : [www.meif-paris-saclay.fr](http://www.meif-paris-saclay.fr)

au ☎ 01 69 29 00 11 ou à @ [contact@meif.fr](mailto:contact@meif.fr)

## Information collective

### Le jeudi 9 février avec le Greta de l'Essonne

DE 9H30 À 12H

à l'Antenne MEIF Paris-Saclay Les Ulis - 1, rue de l'Aube.

Découverte de l'offre de formation globale 2023 avec un focus sur les métiers de la Petite enfance :

- CAP AEPE (accompagnant éducatif Petite enfance)
- ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)
- Auxiliaire de puériculture

Ouvert à tous. Places limitées, inscription obligatoire auprès de votre conseiller emploi ou directement sur le site [localemploi.fr](http://localemploi.fr), onglet événement.

@ PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

[relation-entreprises@meif.fr](mailto:relation-entreprises@meif.fr)

## BOOSTER VOTRE RETOUR VERS L'EMPLOI

**Coaching collectif et individuel** sur 4 semaines (2 jours hebdo) pour accompagner vers un retour à l'emploi, en partenariat avec Bimbamjob.

**PUBLIC CIBLE** : tout public de demandeurs d'emploi éligibles au dispositif PLIE, résidant sur la Communauté Paris-Saclay et la Communauté de Communes du Pays de Limours

**DATES** : du lundi 13 février au jeudi 9 mars 2023

**LIEU** : antenne de la MEIF Paris-Saclay des Ulis, 1 rue de l'aube 91940 Les Ulis

**CONTENU DE L'ACTION :**

### ► Etape

**1** : l'intelligence collective comme levier de remobilisation (travail sur soi et parcours professionnel, recherche d'emploi, préparation à l'entretien de recrutement et vis ma vie de recruteur).

**► Etape 2** : un accompagnement individualisé (2h de coaching individuel, orientation d'offres d'emploi, bilan).

Une **information collective aura lieu en amont le mardi 7 février 2023 de 9h45 à 12h15 à l'antenne de la MEIF Paris-Saclay des Ulis.**

**1<sup>ère</sup> étape**, inscription sur [localemploi.fr](http://localemploi.fr) onglet événement

**2<sup>ème</sup> étape**, vous devez renvoyer la fiche de positionnement qui vous sera transmise par mail

@ SUITE À VOTRE INSCRIPTION À : [relation-entreprises@meif.fr](mailto:relation-entreprises@meif.fr)



## EMPLOIS : LA VILLE DES ULIS RECRUTE

### RESPONSABLE RESTAURATION COLLECTIVE

Cadre d'emploi :

Agent de maîtrise territorial-AM

Catégorie C

Titulaire ou contractuel.

**DESSCRIPTIF ET MISSIONS**

► Sous la responsabilité du chef de service Entretien & Restauration, vous devrez assurer et encadrer la distribution des repas, garantir le respect de la réglementation inhérente au secteur de la restauration collective et agir en conformité avec les aspects réglementaires du secteur en lien avec la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations). Organiser le secteur restauration en veillant à la bonne répartition des effectifs, assurer un suivi des marchés publics liés au secteur de la restauration, participer aux comités, commissions, forums, réunions... liés au secteur de la restauration, organiser et suivre toutes les demandes de prestations/fêtes/cérémonies.



### ANIMATEUR ENFANCE – JEUNESSE

Cadre d'emploi

Adjoint d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe

Catégorie C

Titulaire ou contractuel.

**DESSCRIPTIF ET MISSIONS**

► Au sein de la Direction des Synergies Éducatives vous devrez créer et conduire des projets éducatifs dans le cadre des objectifs fixés par la Politique Jeunesse de la commune et les dispositifs institutionnels de Réussite Éducative, Politique de la Ville et prévention de la délinquance, travailler en collaboration et mutualisation avec les partenaires socio-éducatifs municipaux, associatifs et institutionnels, accueillir les ulisiens de 11 à 25 ans dans les structures Jeunesse et les accompagner dans leurs projets et leur insertion socio-professionnelle et animer le Conseil Municipal des Jeunes.



# Projette-toi dans l'emploi



Action co-portée par FLAM 91 et la MEIF Paris-Saclay, avec le soutien des partenaires Emploi.

## Défends ton projet professionnel & mets tes difficultés au tapis !

Tu as moins de 29 ans et tu es en recherche d'emploi ou de formation ?

Rejoins notre équipe qui te proposera un accompagnement individuel et des conseils pour réaliser ton projet professionnel.

### PROGRAMME :

- ▶ coaching sportif (adapté à tous)
- ▶ conseils
- ▶ rencontre de professionnels
- ▶ accompagnement à la construction d'un réseau professionnel
- ▶ aide à la réalisation de ton projet professionnel
- ▶ suivi individualisé

DATES : du 6 au 23 février  
(temps partiel)

### LIEUX :

- ▶ du **lundi 6 au jeudi 9 février** aux Ulis (10h-12h30 / 14h-16h30) lieu en cours de réservation : Antenne Emploi MEIF PS/Mission locale Vita-lis, 1 rue de l'aube 91940 LES ULIS
- ▶ du **mardi 14 au jeudi 23 février** à Massy (uniquement les mardis et les jeudis) :
  - le matin (10h-12h30) : Gymnase Léon Gambetta, Rue Eugène Crétel.
  - l'après-midi (14h-16h30) : lieu en cours de réservation.

@ PLUS D'INFORMATIONS ET INSCRIPTION SUR LE SITE : <https://localemploi.fr/evenements>, auprès de Robin GARBE : [robingarbe@icloud.com](mailto:robingarbe@icloud.com) / 06 05 40 61 76 ou de votre conseiller emploi.



## RÉSEAU LINGUISTIQUE PARIS SACLAY

Des ateliers de "français pour l'emploi" en entrée et sortie permanente\*, sont mis en place de janvier à juin 2023 à la MEIF Paris-Saclay des Ulis.

Ces ateliers, animés par l'Île aux langues, un opérateur linguistique professionnel, abordent le lexique professionnel, la compréhension et expression orales dans les situations de la vie socio-professionnelle.

### LES ULIS : TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

- ▶ Groupe U1  
scolarisé, débutant oral écrit : 13h30 - 15h30
- ▶ Groupe U2  
peu ou pas scolarisé; A1 oral : 15h30 - 17h30

\*Permanence d'évaluation 1 fois par mois par site.

@ POUR PLUS D'INFORMATIONS INSCRIPTIONS SUR LE SITE LOCAL'EMPLOI :

<https://www.localemploi.fr/evenements>

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Nathalie Wirt, [n.wirt@meif.fr](mailto:n.wirt@meif.fr)

## TRAVAILLEUR SOCIAL

Cadre d'emploi  
Assistants socio-éducatifs  
Titulaire ou contractuel

### DESRIPTIF ET MISSIONS

▶ Rattaché(e) au Directeur(trice) du Centre Communal d'Action Sociale, vos missions consistent à proposer aux Ulissiens un accompagnement social dans le respect de leur autonomie et des obligations légales du CCAS, évaluer et accompagner les situations sociales relevant du périmètre du CCAS, accompagner les allocataires du Revenu de Solidarité Active relevant de la compétence du CCAS selon la convention signée avec le Conseil Départemental de l'Essonne, instruire et présenter les demandes d'aides financières des personnes reçues, en commission permanente, vérifier l'instruction des demandes d'aides financières émanant des partenaires extérieurs (MDS...) et les présenter en commission permanente, etc.



## EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Cadre d'emploi : filière médico-sociale  
Titulaire ou contractuel

### DESRIPTIF ET MISSIONS

▶ La Direction de la Petite Enfance recherche un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants qui aura pour principales missions la conception et la mise en œuvre des projets pédagogiques ; l'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant. La réflexion collective, la cohésion d'équipe favorisent la qualité de l'accueil des familles et l'accompagnement des enfants ainsi que la mise en place de projets divers : ateliers parents-enfants, réalisation de spectacles, organisation de portes ouvertes Petite Enfance, projets inter structures, passerelles douces vers les accueils de loisirs maternels, travailler tous ensemble sur le bien grandir de 0 à 5 ans.



les  
**Ulis**  
Terre de talents



L'ANTENNE DES ULIS VOUS ACCUEILLE : **1 rue de l'Aube**



**DU LUNDI AU JEUDI : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30**  
**LE VENDREDI : de 9h à 13h et de 14h à 16h**

## PARIS POUR L'EMPLOI DES JEUNES

Votre Mission Locale vous accompagne au salon Paris Pour l'Emploi des Jeunes, vendredi 10 février à Paris (aller/retour en bus assuré). En plus, vous bénéficiez d'une préparation job dating le 8 février 2023 à 14h aux Ulis, en amont du salon !

INSCRIPTION AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLÈRE MISSION LOCALE OU PAR TÉLÉPHONE AU :  
**01 69 18 79 10 (antenne des Ulis)**  
**ou 0 800 09 10 13 (antennes de Massy et Palaiseau).**



## INFO' COLLECTIVE ALTERNANCE



Vous avez un projet d'alternance ? C'est maintenant ! Venez découvrir toutes les clés pour réussir, **mardi 21 février 2023** à 14h sur notre antenne des Ulis.

INSCRIPTION AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLÈRE MISSION LOCALE OU PAR TÉLÉPHONE AU :

**01 69 18 79 10 (antenne des Ulis) ou 0 800 09 10 13 (antennes de Massy et Palaiseau).**



## LES PETITS DEJ' DE L'EMPLOI

Les Chargées de Relations Entreprises de VITA-LIS vous accueillent autour d'un petit déjeuner, pour découvrir toutes nos offres d'emploi et actions en cours ! Retrouvez-nous **jeudi 9 février 2023** de 9h à 11h sans RDV, sur notre antenne des Ulis !

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLÈRE OU PAR TÉLÉPHONE AU :

**0169187910(antennedesUlis)**  
**ou 0 800 09 10 13 (antennes de Massy et Palaiseau).**



## CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Le Contrat d'Engagement Jeune c'est un parcours personnalisé pour vous aider à définir votre projet professionnel et c'est toute l'année chez VITA-LIS ! Prochaine session sur notre antenne des Ulis du **7 au 24 février 2023**.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLÈRE OU PAR TÉLÉPHONE AU :

**0169187910(antennedesUlis)**  
**ou 0 800 09 10 13 (antennes de Massy et Palaiseau).**

## MÉTIERS DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL



Découvrez les métiers du cinéma et de l'audiovisuel à l'occasion de deux temps forts : une info' métiers de l'audiovisuel **jeudi 9 février 2023** à 14h et une journée d'atelier cinéma

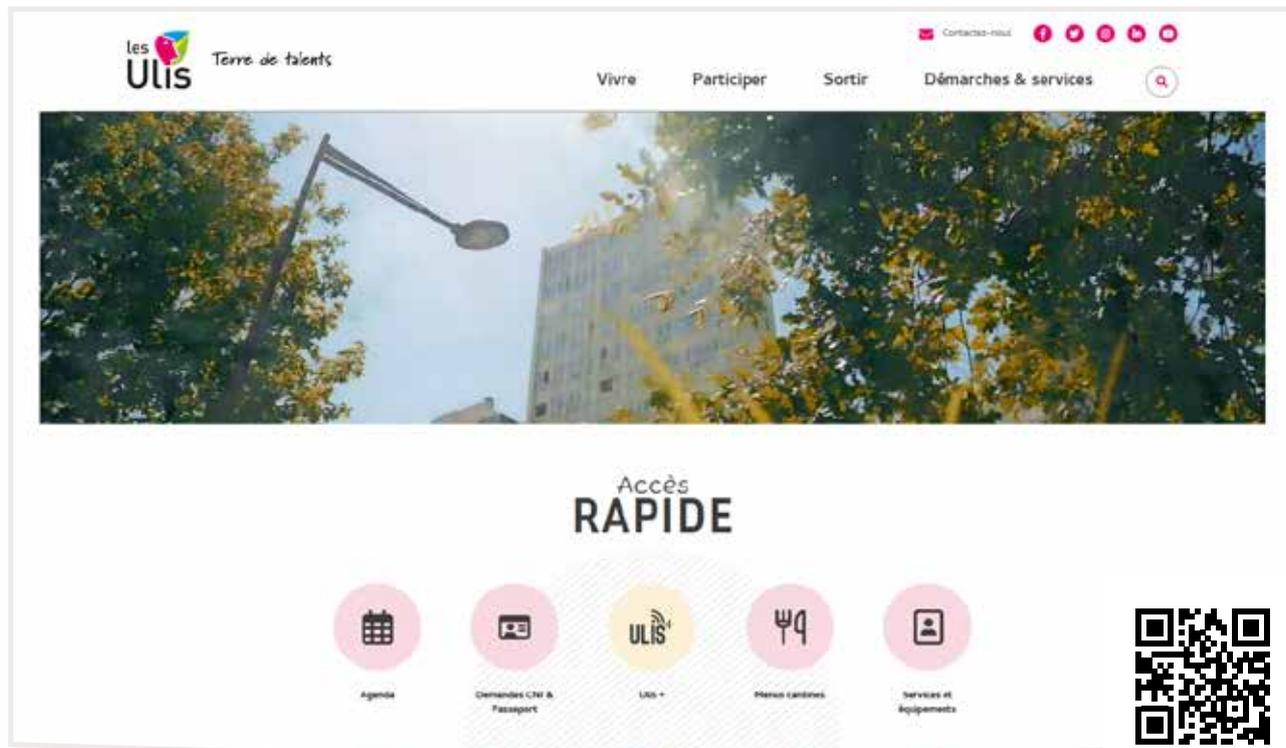
**mercredi 15 février 2023** sur notre antenne des Ulis !

Dans le cadre d'un casting qui se déroulera en février pour le tournage d'une série aux Ulis, en partenariat avec la Ville des Ulis, la MEIF, L'œil du Baobab et Des Ricochets sur les Pavés.

INSCRIPTION AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLÈRE MISSION LOCALE OU PAR TÉLÉPHONE AU :

**01 69 18 79 10 (antenne des Ulis) ou 0 800 09 10 13 (antennes de Massy et Palaiseau).**

# CLIC CLIC ! LA VILLE PRÉSENTE SON NOUVEAU SITE INTERNET



La Municipalité est engagée dans des efforts constants en matière de développement numérique. Elle poursuit l'objectif de mettre à disposition un écosystème numérique qui participe à la fois, à l'attractivité et à l'innovation de notre ville. En contribuant aussi et surtout, au renforcement du lien social et à l'engagement citoyen. Ces objectifs se traduisent donc par la création d'un nouveau site internet de la ville. L'innovation majeure de ce site prend en compte, l'intégration, en son sein d'une plateforme citoyenne. À vos claviers !

## Pourquoi une refonte du site internet de notre ville ?

Lancé en 2014, l'ancien site de la ville était vieillissant et ne répondait plus aux critères d'un site Internet intuitif et ergonomique. Refondre le site internet de la ville répond donc à la nécessité de lui redonner un nouveau souffle pour répondre aux besoins de nos citoyens.

**Cette nouvelle version vous permettra de retrouver toutes les informations utiles sur la vie locale : actualités, événements, services municipaux, démarches administratives, etc.**

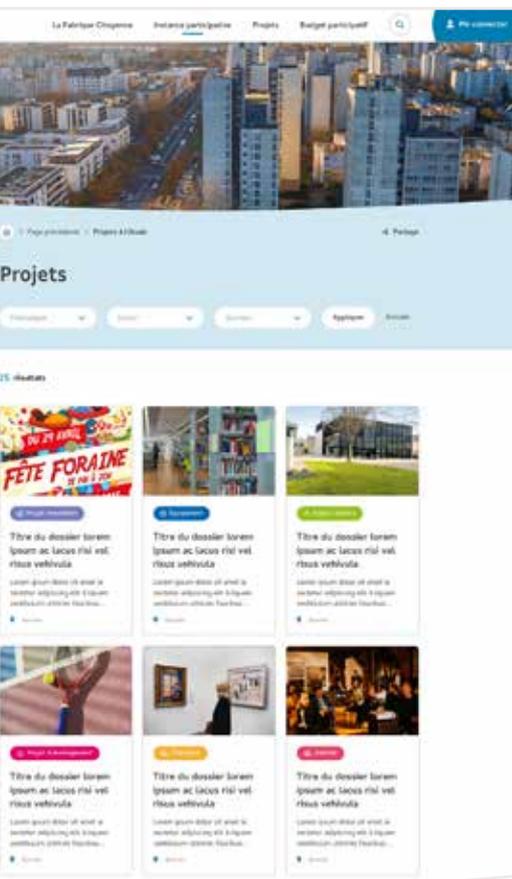
Grâce à un design moderne et une navigation intuitive, vous pourrez accéder rapidement à l'information qui vous intéresse. **Le site sera également « responsive », pour**

une consultation optimale depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

## De nouvelles options pour une meilleure navigation

Son élaboration est le fruit d'une longue réflexion de la direction de la Communication et des services municipaux afin de rassembler les critères qui répondent à la fois aux besoins de transmissions de l'information et de service public, mais aussi de sobriété numérique. **Sa construction prend aussi en compte l'accessibilité du plus grand nombre** avec l'utilisation de couleurs visibles et une option de vocalisation qui permet, par le biais d'un logiciel dédié, la lecture des pages du site pour les malvoyants.

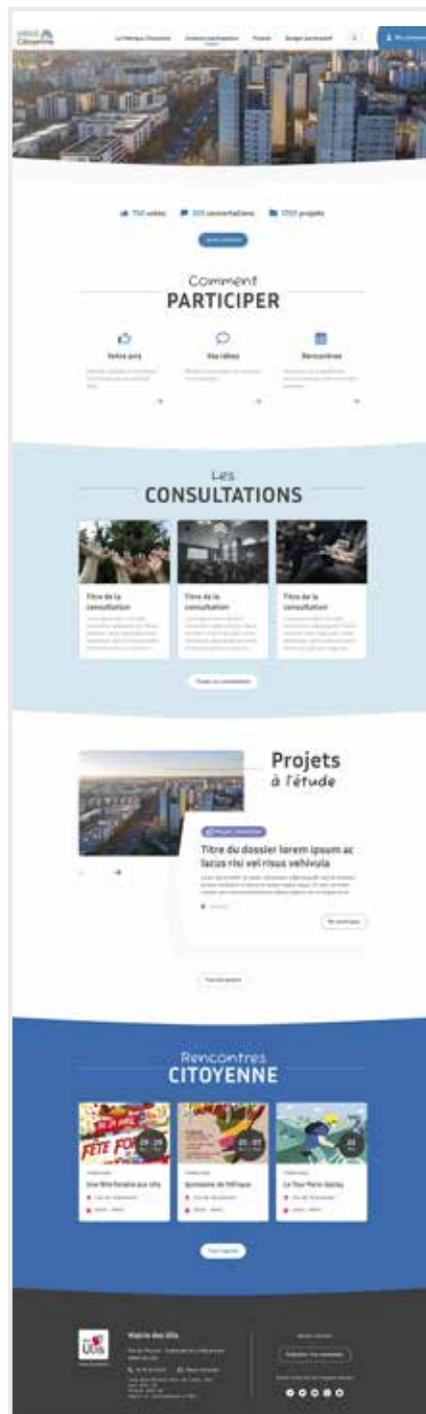




Parmi les nouveautés, on peut également citer la présence d'un **bandeau d'alerte** dès la page d'accueil du site pour vous informer d'éventuelles informations urgentes (travaux, alertes météo etc.). Sur la page d'accueil toujours, des boutons « accès rapides » permettent de trouver les informations que vous souhaitez en un clic, ou encore un moteur de recherche plus performant pour vous assurer de trouver l'information dont vous avez besoin.

## Une nouvelle plateforme pour la participation citoyenne

Très prochainement, pour compléter ce nouveau site, vous pourrez également découvrir une **toute nouvelle plateforme de participation citoyenne**. Un nouvel outil inédit qui permettra à toutes les Ulissiennes et tous les Ulisiens de contribuer pleinement aux projets de la ville, d'être force de proposition et donner leur avis lors de concertations.



Il est de fait pour la Municipalité, que l'enjeu de la participation citoyenne est l'un des piliers de la vie démocratique et du dynamisme. L'intérêt est aussi de redonner de la vitalité aux instances participatives. Dynamiser ces instances, permet de contribuer à la construction du vivre-ensemble dans notre ville.



## le mot de l'élu

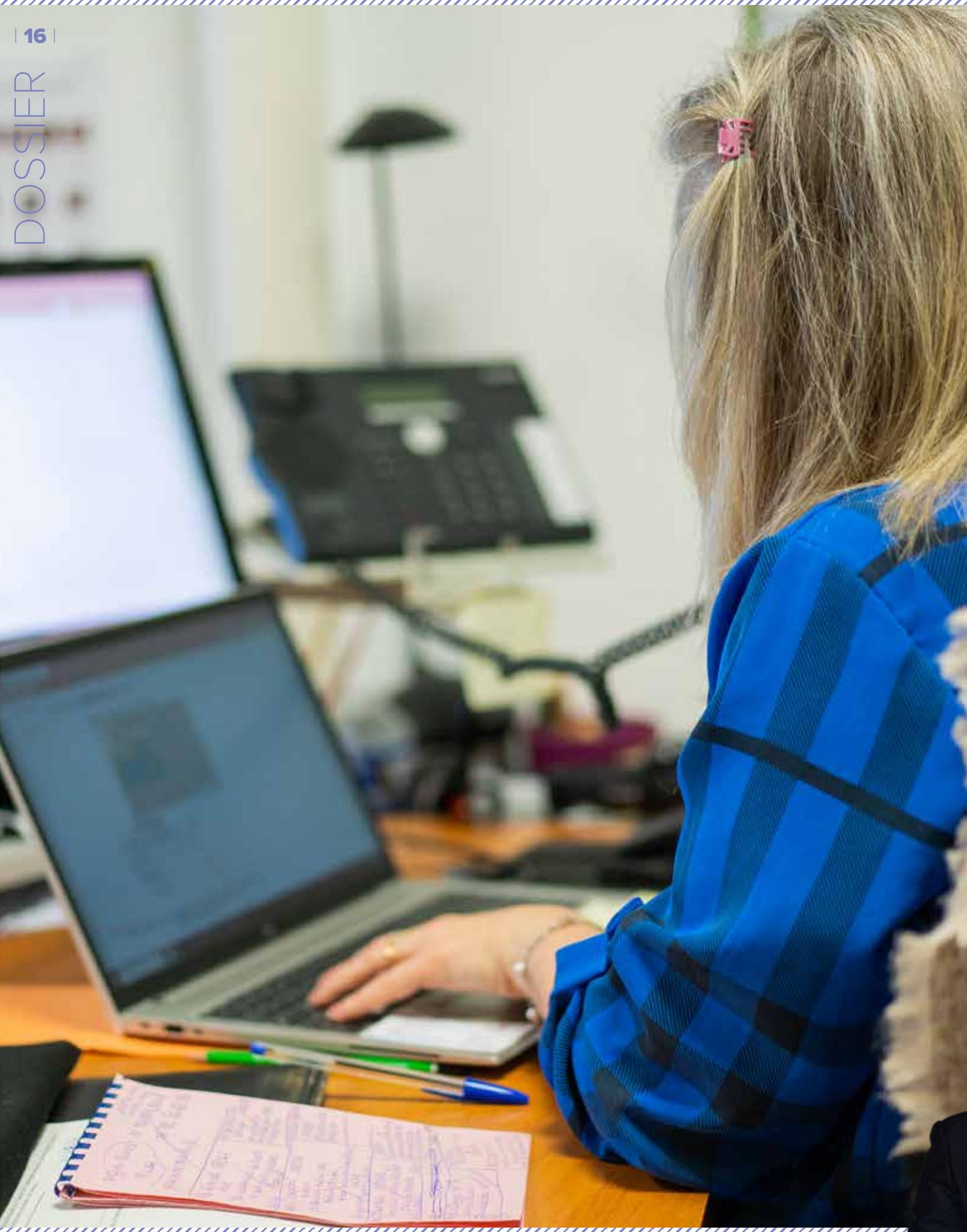
« Le thème de la Participation Citoyenne est un axe fort de cette nouvelle année 2023. Notre territoire est riche de sa diversité et de ses idées, nous l'avons d'ailleurs traduit en vidéo lors de la cérémonie de vœux du Maire à l'Espace culturel Boris Vian. La réussite de nos projets et de nos engagements dépend du niveau d'implication de tous. C'est pourquoi, nous avons souhaité que le citoyen engagé, soit le pilier de notre démocratie vivante à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Par ailleurs, une exigence sociétale consiste à ce que les citoyens, soient de plus en plus actifs sur la scène publique avec une plus grande transparence. Ils souhaitent donner leurs opinions sur les projets de leur ville, à tout moment, et où qu'ils soient. Cela devient une réalité incontournable.

C'est pourquoi la ville des Ulis a décidé de mettre en place une plateforme de participation citoyenne pour construire l'avenir du territoire en collaboration avec ses habitants. Cet outil numérique permettra de renforcer les échanges, la collaboration et la participation des citoyens, dans les projets et les décisions démocratiques. Elle ne se substitue pas aux démarches de concertations classiques mais elle est complémentaire.

N'hésitez pas à vous l'approprier, car cette plateforme constitue un outil supplémentaire au service de la co-construction de notre ville, en apportant de la transparence à notre action publique. »

**Chabane CHALAL,**  
ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE  
DE LA FABRIQUE CITOYENNE,  
DÉMOCRATIE LOCALE ET  
SOUTIEN DES LOCATAIRES ET  
COPROPRIÉTAIRES.







## le mot de l'élu

« Depuis le début du mandat, nous avons à cœur de vous faire participer toutes et tous à la vie de la cité. Nous devons travailler ensemble, citoyens, élus et services municipaux, pour améliorer notre cadre de vie.

La mise en place du service Proximité, en avril dernier, répond à un besoin clair d'avoir un interlocuteur unique dédié à la relation avec les usagers et de tenter de répondre au mieux à l'ensemble des demandes et démarches qui posent problème. Depuis les lois de décentralisation et la multiplication des acteurs liés aux services publics (syndicats mixtes, communauté d'agglomération, délégataires, etc...), il est bien difficile pour un habitant de trouver le bon interlocuteur, notamment lorsqu'il s'agit de problématiques liées à la propreté urbaine, la voirie, le chauffage ou encore l'éclairage public, pour n'en citer que quelques-unes. La « Proxi », ainsi que la fonction « signaler », disponible sur Ulis+ ont pour objectif de faciliter le suivi des demandes et la transmission d'information. Je remercie tous les habitants qui sont acteurs dans leurs résidences et qui nous signalent les dysfonctionnements du quotidien. Il faut cependant garder à l'esprit que la municipalité ne peut se substituer aux autres acteurs et à leurs responsabilités. Quand les agents municipaux interviennent, suite à un signalement qui relève notamment des dépôts sauvages (compétence du SIOM), c'est du temps qu'ils ne peuvent pas consacrer à leurs missions initiales de nettoyage des résidences.

Un cadre de vie agréable, c'est aussi l'affaire de tous. Respectons notre ville et limitons les incivilités en suivant les calendriers de collectes des encombrants, afin d'éviter les dépôts sauvages et en respectant les consignes de tri, qui se sont du reste assouplies ces dernières années. Prenons soin de notre ville ! »

**Loutfi OULALIT**, CONSEILLER MUNICIPAL CHARGÉ DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ ET DU CADRE DE VIE

La raison d'être du service public est la satisfaction de l'intérêt général, le développement humain durable, la recherche de progrès social et surtout une dynamique commune qui concourt à l'amélioration du cadre de vie des usagers.

## LA VILLE PLUS PROCHE DE VOUS, GRÂCE À LA « PROXI »

En avril 2022, la ville des Ulis déployait un nouveau service de Proximité avec un dispositif inédit de signalement numérique sur Ulis+. L'objectif : proposer aux usagers un interlocuteur unique pour répondre à leurs demandes, notamment celles liées aux problématiques locales de propreté et de respect du cadre de vie. **Découvrons ensemble ce service à présent indispensable, qui apparaît comme un facilitateur, afin de trouver des réponses aux préoccupations de notre quotidien, le tout dans une démarche de modernisation du service public et de la relation à l'usager.**

### La « Proxi » : enjeux et utilités pour notre ville

Pour l'habitant, savoir « qui fait quoi », sur son territoire, relève parfois d'un vrai casse-tête... En effet, il n'est pas simple d'obtenir les contacts des services compétents, avec les bonnes plages horaires. Tout comme le numérique progresse vite, les usagers attendent également du service public qu'il s'adapte, afin de répondre au mieux et efficacement à leurs besoins

et questions du quotidien. Cela passe nécessairement par un service public réactif et efficace. L'administration publique en générale et territoriale en particulier doit donc faire face à ce défi qui est d'apporter une réponse concrète aux usagers en s'appropriant notamment les nouveaux outils du numérique. Pensé comme un service innovant, la « proximité » tente d'apporter des solutions personnalisées et veille à une qualité de traitement des demandes de chaque Ulissienne et chaque Ulissien. Ce dispositif a pour enjeu majeure de faciliter l'expérience usager. En somme, le service Proximité propose :

- ▶ un contact plus direct avec les habitants,
- ▶ un outil numérique aux multiples avantages,
- ▶ des équipes informées des dysfonctionnements sur le terrain,
- ▶ une meilleure réactivité des services municipaux,
- ▶ un suivi personnalisé de la demande.

## Le service « Proxi », comment ça marche ?

Pour répondre au mieux aux besoins des usagers, le service Proximité est joignable via trois canaux de communication :

- ▶ une interface digitale via l'application **ULIS +** avec le bouton « Signaler » ;
- ▶ une ligne téléphonique dédiée **08000 91940 (numéro vert)** accessible sur les horaires d'ouverture de la mairie\* ;
- ▶ une adresse courriel : **proximite@lesulis.fr**

Peut importe le canal de communication choisi, vos demandes sont régulièrement traitées. Toutefois, l'application Ulis+ permet un traitement plus efficace de vos demandes grâce à la géolocalisation et à la possibilité de joindre une photo pour identifier le lieu et la nature du signalement.

### La Proxi en chiffres

(avril 2022 à janvier 2023)



▶ **1 194**  
signalements  
enregistrés

▶ **119**  
signalements en  
moyenne/mois

▶ **327**  
concernent les  
dépôts sauvages et  
la propreté urbaine,

▶ **80%**  
des signalements  
sont réalisés sur  
Ulis +

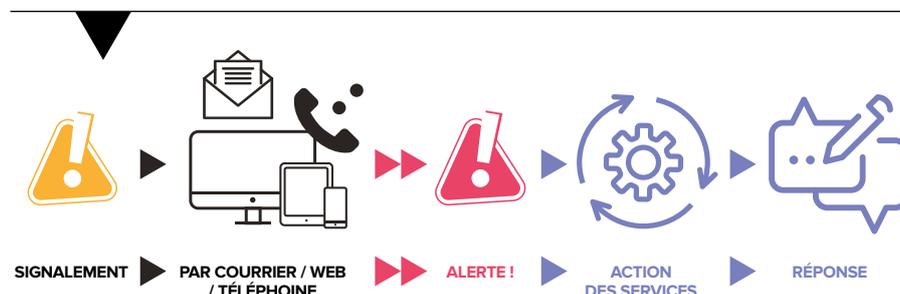
▶ **47**  
messages pour  
remercier/féliciter



## Le chemin du signalement : un suivi personnalisé pour des réponses concrètes

En pratique, lorsque vous adressez une requête, vous recevez un accusé réception via votre adresse mail. La demande est ensuite traitée par les agents du service Proximité avant d'être transmise aux services municipaux ou partenaires concernés. Une réponse vous sera ensuite apportée et vous serez tenu informé des suites données à votre requête. Vous avez également la possibilité de retrouver un historique de vos échanges avec la commune via l'application Ulis+. Peu importe la requête formulée, chaque usager reçoit une réponse à sa demande : si elle a été traitée et si non, pourquoi.

Il est important de noter que la Proxi n'est pas un service d'urgence et n'a pas vocation à intervenir immédiatement, mais plutôt à assurer une prise en compte et un suivi des sollicitations des usagers. Il intervient sur les horaires d'ouverture de la mairie et ne se substitue donc pas aux services d'urgence traditionnels tels que la Police municipale ou nationale, sur des problématiques de nuisances sonores ou stationnement gênant par exemple. L'enjeu de la « Proxi » est de mettre en relation les usagers avec les différents services municipaux de la ville et d'apporter une réponse adaptée à chaque situation.



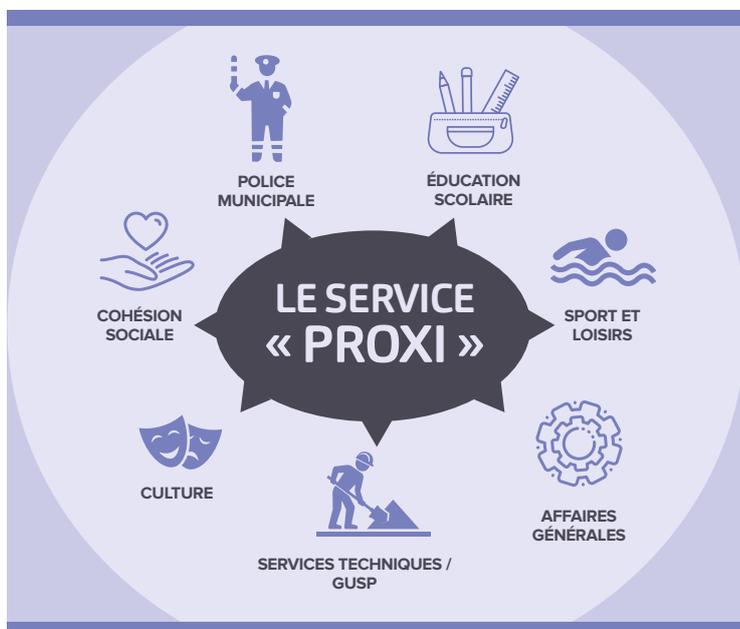
**En cas d'urgence, appelez directement la police municipale (01 69 29 34 12), la Police (17), le commissariat des Ulis (01 70 29 30 10) ou les pompiers (18).**



## UN DISPOSITIF ROBUSTE AVEC DES SERVICES MOBILISÉS : DERRIÈRE LA PROXI, DE L'HUMAIN

La Proxi est également un partenaire transversal des directions et services de notre ville pour assurer une meilleure relation et une bonne prise en compte des besoins des Ulissiens. Il intègre donc dans son fonctionnement, la mise en place de « référents Proxi » au cœur des différents services municipaux afin de permettre un relai au sein des secteurs sollicités par les usagers. Ce dispositif permet un meilleur traitement des requêtes.

Au-delà de sa fonction de suivi, le service Proxi c'est aussi des femmes et des hommes qui se tiennent à disposition des habitants de la ville au quotidien. Ils ne prennent pas seulement le temps de les renseigner mais aussi de les écouter pour les orienter au mieux, parfois juste pour les rassurer.



## SIGNALEZ EN UN CLIC !

L'application **Ulis+** est disponible gratuitement sur l'**App Store** et **Google Play**.

Elle permet d'effectuer ses démarches périscolaires, administratives, et depuis avril dernier, le bouton « Signaler » vous permet de faire remonter toutes les anomalies constatées sur le domaine public ou dans votre environnement immédiat. Parmi les signalements possibles : animal errant/mort, nuisibles, caddies, défaut de propreté, dégradation de la chaussée, éclairage public & électricité, espaces verts, mobilier urbain dégradé, objet perdu / trouvé, réseau d'eau et assainissement, signalisation routière, SIOM/Ordures ménagères...

L'application permet aussi simplement de féliciter / remercier les services pour leur intervention et c'est important de le rappeler !

► Découvrez ou redécouvrez la vidéo explicative





## ASSOCIATION BLADI : LA SOLIDARITÉ EN PARTAGE

Créée en mai 2018, l'Association Soutien Humanité Bladi porte un idéal : celui d'offrir aux orphelins et aux malades l'élan de solidarité dont ils ont besoin pour s'épanouir.



Elle est née à l'initiative de sa Présidente Rachida Abouanane, une Ulissienne de naissance et de cœur. Cet élan de partage et de solidarité, Rachida l'a toujours vécu autour d'elle, ici au Ulis, entre amis et voisins. L'objectif principal de son association est d'aider les orphelins et les malades, en leur donnant les moyens d'étudier et de se soigner. Pour la Présidente, « *la solidarité est la tendresse des peuples* ». Ce qui témoigne de son champ d'intervention qui s'étend au-delà

des frontières françaises. En plus de sa participation à des animations aux Ulis elle œuvre aussi au Maroc, notamment, via des aides aux orphelinats à Oujda et Zerada. Elle récolte aussi des aides à destination des hôpitaux, par la fourniture de matériels médicaux et des aides aux familles démunies. Grâce aux dons et à l'engagement de ses bénévoles, l'association entend pérenniser davantage ses actions.

@RENSEIGNEMENTS : [association.ashb@gmail.com](mailto:association.ashb@gmail.com)

☎ 06 68 86 19 62

## Léo Lagrange : 40 ans d'éducation populaire aux Ulis

L'association Léo Lagrange des Ulis a fêté ses 40 ans le 7 janvier dernier, au LCR de la Treille.

Depuis 1982, l'association a pour but d'étendre la culture, d'organiser les loisirs et la formation des individus, de donner à chacun l'occasion d'exprimer ses savoirs, ses talents et de les partager avec les autres. Elle propose de nombreuses activités qui vont de l'accompagnement à la scolarité du CP à la terminale, ainsi que des ateliers dans le secteur enfance-jeunesse. De l'escalade, avec des entraînements hebdomadaires, un accompagnement dans l'apprentissage de la langue française pour adultes, des formations bureautiques pour adultes, une section œnophile (découverte des vins) et aussi des sorties familiales. **Ce sont des bénévoles investis au quotidien et portés par leur engagement, qui participent à l'éducation populaire au sein de notre ville.**

**Nous lui souhaitons encore un joyeux anniversaire et une belle longévité !**



## le mot de l'élue

« Ce premier grand rendez-vous festif de l'année sera placé sous le signe des fleurs, du retour du printemps et de la fête. Pour cette édition, les associations des Ulis travaillent à la fabrication de 3 chars décorés. Les centres de loisirs préparent également l'événement avec la réalisation de masques et de costumes. L'événement s'annonce très festif. Venez déguisé.e.s et bon carnaval à tous ! »

**Hawa**

**COULIBALY,**  
ADJOINTE AU  
MAIRE, DÉLÉGUÉE À  
LA VIE ASSOCIATIVE  
ET L'ÉDUCATION  
POPULAIRE



## Oyez Oyez ! C'est bientôt le carnaval des fleurs et le retour du printemps !

Cette année, « Dame nature », avec la thématique des fleurs et du retour du printemps, est la grande invitée du carnaval 2023 qui aura lieu le samedi 4 mars.

### ► PRÉPAREZ VOS DÉGUEISEMENTS !

Pour cette édition, serez-vous plutôt papillon, fleur, arbre, tortue ou abeille ? Événement très attendu par les Ulissiens, où les petits, comme les grands, peuvent se grimer et porter le costume de leur héros préféré.

### ► AIMEZ-VOUS LES SURPRISES ?

Le carnaval 2023 marque le retour des chars. Pour l'occasion, trois associations ulissiennes seront présentes : l'AVAG, Léo Lagrange et Zone Art et préparent en secret des créations sorties de leur imagination.

### ► CRÉATIVITÉS ET ORIGINALITÉ DE NOS TOUT PETITS SERONT AU RENDEZ-VOUS !

Le carnaval des fleurs se prépare aussi dans les accueils de loisirs de la commune, notamment pendant les vacances d'hiver.

Tous les enfants pourront jouer le jeu et se montrer créatifs et inventifs pour réaliser des beaux costumes de carnaval. Véritable fil rouge, les enfants prépareront des spectacles, masques et autres déguisements sur la thématique. Ils confectionneront également des fleurs en papier de soie ou papier crépon qui viendront décorer le cortège qui défilera lors de la grande manifestation.

**Venez tous déguisés !**

📍 INFOS : [www.lesulis.fr](http://www.lesulis.fr)  
📞 Renseignements : 01 69 29 34 97



En raison des défilés, la circulation pourrait être difficile en cœur de ville de 15h à 17h30.



## PROGRAMME

- **15H30 :**  
« Parade des enfants en musique », avec un départ en cortège depuis la Place de la Liberté (avenues : du Berry > Bourgogne > Alsace > Champs Lasniers > rue du Morvan).
- **17H :**  
Arrivée en fanfare au Parc Urbain,
- **17H15 :**  
Spectacle



## UNE HEURE DE RIRE, SANS PAROLE, AVEC 2 FOIS RIEN !

— Cirque  
**SLIPS INSIDE**

► **SAMEDI 11 FÉVRIER 2023 À 20H30**  
TOUT PUBLIC  
**TARIF B À PARTIR DE 10 €**

Christobal et Ziegmond ont des corps de rêves, des corps de stars. Musclés, élégants, habiles, facétieux et bien conscients de toutes leurs incroyables qualités, ils se lancent dans une grande démonstration de leurs talents. Et Dieu sait si leur palette est large. Du talent à l'état pur, la crème de l'acrobatie, le foie gras du mime, le saindoux de la danse, bref la poésie brute des grandes années du music-hall.

@ INFORMATION ET RÉSERVATION SUR : [lesulis.fr](https://lesulis.fr)



## NOUVELLE DATE POUR ANTONIA NGONI À BORIS VIAN

En octobre 2022, un problème lié au transport des artistes originaires du Congo les avait empêchés de venir jusqu'au Ulis pour le spectacle **Antonia Ngoni – Une tragédie Bantoue** programmé à l'Espace culturel Boris. Les artistes de la compagnie Plateau Kimpa-Théâtre seront bien là le **vendredi 17 février à 20h30** pour le report de cette fable contemporaine africaine où se mêlent théâtre, chant et danse.

*Après l'échec d'un coup d'état dans un pays africain, le corps du meneur, frère du chef de l'État, est laissé sans sépulture. La première dame, Antonia Ngoni, s'oppose au décret de son époux et plaide pour qu'une sépulture lui soit accordée afin que son esprit ne revienne pas hanter les vivants...*

*Version contemporaine du mythe d'Antigone, Antonia Ngoni est incontestablement une tragédie bantoue. Elle s'adresse à chacun de nous par les questions qu'elle soulève sur le statut du mort, la question du deuil, la légitimité des lois.*

BILLETTERIE : ☎ **01 69 29 34 91** @ [Espaceculturel@lesulis.fr](mailto:Espaceculturel@lesulis.fr) et sur [www.lesulis.fr](https://www.lesulis.fr)



# Agenda DE FÉVRIER

Théâtre, humour, danse et musique, retrouvez le programme de vos sorties culturelles du mois de février.



## KARAOKÉ LIVE

Musique

Avec EL Jukeboss

VENDREDI 10/02 À 19H TARIF UNIQUE À 5€  
Radazik



## THOMAS JOUE SES PERRUQUES

Humour

SAMEDI 7/03 À 20H30 TARIF B À PARTIR DE 10€  
Espace culturel Boris Vian



## ZATIS & KALVIN

Humour

Rad Comedy Club

VENDREDI 10/03 À 20H30 TARIF B À PARTIR DE 5€  
Radazik

Concerts, spectacles et nouveautés : retrouvez les programmes de l'Espace culturel Boris Vian et du Radazik sur [lesulis.fr](https://lesulis.fr)



ESPACE CULTUREL  
BORIS VIAN



RADAZIK

# Agenda ciné DE FÉVRIER

MERCREDI  
08/02

Le secret  
de Perlins  
à 14h30

Youssef Salem  
a du succès  
à 18h



La guerre  
des Lulus  
à 20h30

JEUDI 09/02



Youssef a du  
succès  
à 15h

Grand marin  
à 18h

Charles, mort  
ou vif  
à 20h30

SAMEDI 11/02



Pompon Ours  
à 16h

Youssef Salem  
a du succès  
à 18h

La guerre  
des Lulus  
à 20h30

DIMANCHE  
12/02

Pompon Ours  
à 16h

La guerre  
des Lulus  
à 18h

Grand marin  
à 20h30

MARDI 14/02

La guerre  
des Lulus  
à 18h

Youssef Salem  
a du succès  
à 20h30

MERCREDI  
15/02

Pattie et la  
colère...  
à 14h30

Divertimento  
à 18h

Babylon (VO)  
à 20h30

JEUDI 16/02

Divertimento  
à 15h



Babylon (VO)  
à 20h30

SAMEDI 18/02



Pattie et la  
colère...  
à 15h30

Akira  
à 18h

Goodbye (VO)  
à 20h30



Retrouvez le programme complet  
du cinéma Jacques Prévert

[lesulis.fr](https://lesulis.fr)



Réalisateur et co-scénariste des *Rascals*, sorti au cinéma en janvier, Jimmy Laporal-Trésor revient sur le tournage de son premier long-métrage, en partie organisé aux Ulis avec le concours de la municipalité, ainsi que sur sa rencontre avec la ville, ses habitants, son architecture et son passé.

## Avec *Les Rascals*, Jimmy Laporal-Trésor fait renaître les Ulis rockabilly

« Attention, messieurs aux coupes de cheveux, il ne faut pas de cheveux trop courts, ni de barbe ». Tel était le curieux appel lancé, au printemps 2021, aux habitants des Ulis par les sociétés de production Agat Films et SPAD. Objectif ? Trouver des figurants pour le tournage d'un film d'époque : *Les Rascals*. Le premier long-métrage du réalisateur et scénariste Jimmy Laporal-Trésor, sorti dans les salles obscures le 11 janvier dernier, met en scène une bande de jeunes de banlieue parisienne au début des années 1980 et leur affrontement, dans la capitale, avec les mouvances skinheads. Près d'une soixantaine d'Ulissiennes et d'Ulisiens ont participé à une partie de son tournage réalisé au Jardin des Lys et dans le Parc Urbain de la ville entre juin et juillet 2021. « Je cherchais une banlieue à échelle humaine, où *Les Rascals* sont censés se sentir en sécurité par opposition à ce Paris un peu coupe-gorge où ils affrontent les bandes skinheads », se remémore Jimmy Laporal-Trésor. « Quand je suis arrivé au Jardin des Lys, l'architecture des bâtiments, ces escaliers extérieurs m'ont tout de suite évoqué un fort désir de cinéma et de filmer cet endroit », poursuit le cinéaste alors en quête de « lieux atypiques, verdoyants et beaux graphiquement ».

### Une mémoire de la ville oubliée...

Car plus qu'un film sur la montée des violences d'extrême droite, *Les Rascals* est d'abord une œuvre esthétique qui met en images une

époque oubliée : celle des bandes rockabilly du début des eighties dont les membres étaient habillés façon Happy Days et coiffés à la Elvis. « *L'imagerie hip-hop qui colle à la banlieue date en réalité de la fin des années 1980*, explique Jimmy Laporal-Trésor. *Avant ça, la culture populaire : c'est le rock. Que ça soit dans la publicité, les charts - avec des artistes comme Dick Rivers ou les Forbans -, ou encore au cinéma avec la sortie de pas mal de films de bandes orientés années 50/60 tels que *Outsiders**. » À la télévision, enfin, la diffusion de l'émission *La Dernière séance*, remet au goût du jour bon nombre de films de série B des années 1950.

Ce passé « rockab' », c'est aussi un pan de l'histoire des Ulis, comme l'a découvert fortuitement Jimmy Laporal-Trésor lors de son tournage. « *Durant la promotion du film, confie-t-il, j'ai été contacté par Gabriel, un ancien Ulissien qui tient un blog compilant des souvenirs de la ville de la fin des années 70/80. Dessus, on peut y retrouver une photo d'une bande de jeunes du début des années 80 habillés en rockabilly et qui ressemblent à nos gamins des Rascals. À ce moment-là, je suis tombé de ma chaise, s'amuse le réalisateur. On savait qu'il y avait des bandes rockabilly mais pas forcément ici. C'est sympa de savoir que le film donne également à voir une certaine mémoire de la ville.* »

## tribune de l'opposition

Chères Ulissiennes, chers Ulisiens,

### Quand la cantine est utilisée à des fins politiques

Le jeudi 19 janvier, une grève nationale a eu lieu à l'appel des centrales syndicales. Qu'on trouve la grève justifiée ou pas, le droit de grève est garanti, et il n'y a pas lieu de revenir sur ce droit fondamental. Néanmoins, les parents d'élèves des écoles qui ne voulaient ou ne pouvaient pas faire grève ont dû faire face à une difficulté, et pas des moindres, puisque le service minimum d'accueil n'a pas été assuré, et notamment pas sur le temps de la pause déjeuner. C'est pourtant une obligation pour les communes d'assurer cet accueil minimum, inscrit dans la loi depuis 2008. On n'attendait pas le maintien de la cantine, mais au moins un encadrement minimum et l'accès aux cantines pour les enfants, qui auraient pu venir avec un repas préparé par leurs parents. L'application de la loi, quoi...

### Le cirque de la discorde

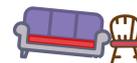
En janvier, un cirque s'est installé sur le parking du centre commercial Uliis 2, manifestement sans autorisation. Ajoutez à cela le fait que ce cirque présente des animaux sauvages, ce qui sera interdit en 2028 et vous avez tous les ingrédients d'un psychodrame. Que vient s'empêtrer l'opposition que nous sommes dans ce sujet brûlant ? Juste proposer notre analyse froide de la situation. Un cirque qui s'installe sans autorisation, certains en ville pensant que « c'est une surprise faite par la mairie, ah beh non (Sic) ». Des spectateurs nombreux, aux dires de ceux qui reviennent des représentations. Une loi qui interdit à partir de 2028 l'exploitation d'animaux sauvages dans les spectacles. Une interdiction des cirques présentant des animaux sauvages promulguée lors du mandat précédent. Il n'est pas question de blâmer les spectateurs, ni de cautionner une installation sans autorisation. Cependant, un cirque qui s'installe précisément sans autorisation, ce n'est pas une expression de la désobéissance civile que prône et tend à justifier l'équipe de la majorité ? C'est bien pour cela qu'à part dans le cas d'une remise en question fondamentale de nos principes démocratiques, nous ne cautionnons pas la désobéissance civile.

Françoise MARHUENDA, Nicolas GERARD,  
Mériam HADDAD, Nathalie MONDIN,  
Loïc BAYARD, Michèle DESCAMPS

CONTACTEZ-NOUS SUR : [jaimeluliss2026@gmail.com](mailto:jaimeluliss2026@gmail.com)



## COLLECTE DES DÉCHETS



### Encombrants

**MARDIS 7 ET 21 FEVRIER.**

**RAPPEL :** les encombrants doivent être sortis uniquement la veille des dates de ramassage.

**Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 135€.**



### Déchets végétaux

**RAMASSAGE LES MERCREDIS APRÈS-MIDI.**

Ils doivent être mis dans des sacs spécifiques à récupérer au Centre Technique Municipal en semaine aux heures d'ouvertures. **Un dépôt supplémentaire est prévu pour les habitants de la Queue d'Oiseau et l'Ermitage au LCR la Queue d'Oiseau tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois de 10h à 11h.**

### Sacs à déjections canines

**À disposition au Centre Technique Municipal.**



### Déchets ménagers spéciaux

**Dépôt au CTM chaque lundi et mercredi de 14h à 17h, ainsi que le samedi 18 février, à 12h, devant l'armoire DMS, rue de Velay, ou à la déchetterie.**



## CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Les professionnels de la Maison de Justice et du Droit vous conseillent et vous orientent gratuitement dans vos démarches (famille, travail, logement, consommation, droit au séjour, aide aux victimes, aide juridictionnelle).

**SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**

**TÉLÉPHONE : 01 64 86 14 05** **RENDEZ-VOUS :**  
**Avenue de Saintonge 91940 Les Ulis**



## DON DU SANG

Une collecte de sang sera organisée par l'Établissement Français du sang (ESF) aux Ulis en mars : **Le mardi 14 mars en salle du Conseil (salle des mariages), de 15h30 à 20h, avec ou sans rendez-vous, sur présentation d'une pièce d'identité.**

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS OU TROUVER UNE COLLECTE :**

**[dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner](https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner)**





### LES NUMÉROS D'URGENCE

Secours depuis un portable : **112**

Pompiers : **18**

Samu : **15**

Police secours : **17**

Commissariat :  
**01 70 29 30 10**

Police municipale :  
**01 69 29 34 12**

Violences faites aux femmes : **3919**

SOS médecin :  
**08 25 56 91 91**

### LES NUMÉROS DES SERVICES MUNICIPAUX

Accueil (Guichet unique) :  
**01 69 29 34 00**

Espace 128 (Aînés, CCAS, Logement) :  
**01 69 29 34 36**

Archives municipales :  
**01 69 29 90 93**

Centre Municipal de Santé :  
**01 70 56 50 03**

Centre Technique Municipal : **01 69 29 34 80**

Direction des Affaires Culturelles :  
**01 69 29 34 90**

Fabrique citoyenne :  
**01 75 31 83 07**

Direction de la Jeunesse :  
**01 69 29 34 62**

Direction des sports :  
**01 69 29 34 13**

Direction de l'Urbanisme :  
**01 69 29 34 17**

Vie de la Cité :  
**01 69 29 34 97**

## BIENVENUE À



Farat.Zahra SYED KAUSAR • 13.12

Ali, Ibrahima LUKUSA • 16.12

Fanta DIALLO • 17.12

Aya, Fatma ZITOUNI • 18.12

Dina CHENOUNE • 21.12

Hamidou DIAW • 30.12

Kayrhon, Wilfried AIMÉ RABEARISOA • 01.01

Abdulah ZRIG • 02.01

Janelle MATÉOS NOVIO • 07.01

Arsen, Léo GALSTYAN • 02.01

Amir, Imran HAMEL • 07.01

Arsen Léo GALSTYAN • 14.01

Amir Imram HAMEL • 14.01

Alice, ZOUINA BESSAÏH • 09.01

Yehoshua, Tamotsu DAUBARD • 09.01

Aaliyah GOMIS • 09.01

Oumar HALIBA • 14.01

## FÉLICITATIONS !



Margot REVERDY et Ichirante

REMOUNE DAMON • 13.01

KADAÏ Mouhammad Zaha Miya et

ABAZ Soffia • 21.01

\*ne sont publiés que les naissances, mariages et pacs pour lesquels un accord de publication a été manifesté auprès des services d'État civil.



## LES RENDEZ-VOUS CITOYENS CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT JEUDI 9 FÉVRIER À 20H

SALLE DU CONSEIL - OUVERT AU PUBLIC  
(nombre de place limité)



Ville des Ulis LesUlisOfficiel

Retrouvez l'ordre du jour et les comptes rendus sur [lesulis.fr](https://lesulis.fr)



## PERMANENCES DE CLOVIS CASSAN

Le maire vous reçoit sur rendez-vous uniquement.

PRISES DE RENDEZ-VOUS AU : 01 69 29 34 71

ÉCRIRE À VOS ÉLUS : [cm@lesulis.fr](mailto:cm@lesulis.fr)

## LES VISITES DE QUARTIERS

Prochains rendez-vous\* :

**Jeu**di 16 février - 19h :

**Adoma**

Rendez-vous devant le foyer

PLUS D'INFOS sur [lesulis.fr](https://lesulis.fr)

\*Dates et horaires susceptibles de modifications

## PERMANENCES DE PAUL MIDY

Député de la 5<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne. Votre député vous reçoit sur rendez-vous

le **jeudi** de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

rendez-vous : 9 rue Charles de Gaulle, Orsay.

[Paul.midy@assemblee-nationale.fr](mailto:Paul.midy@assemblee-nationale.fr)  
| 06 58 58 90 23

Cinéma  
**JACQUES PRÉVERT**

**CINÉ GÔÛTER**

**3€50**

**SAMEDI  
18 FÉVRIER  
À 15H30**

# **PATTIE**

**et la COLÈRE de POSÉIDON**

UN FILM DE **DAVID ALAUX**

SCÉNARIO: DAVID ALAUX, ÉRIC TOSTI ET JEAN-FRANÇOIS TOSTI | AUTEURS GRAPHIQUES: BENOÎT DAFFIS ET LAURENT HOUIS | RÉALISÉ PAR: DAVID ALAUX, AVEC LA PARTICIPATION DE: ÉRIC TOSTI ET JEAN-FRANÇOIS TOSTI | MUSIQUE ORIGINALE: OLIVIER DUSSAC  
PRODUIT PAR: JEAN-FRANÇOIS TOSTI | CO-PRODUCTIONS: TAT PRODUCTIONS, APOLLO FILMS ET FRANCE 3 CINÉMA, AVEC LA PARTICIPATION DE FRANCE TÉLÉVISIONS, CANAL+ CINE+ ET DU CNC  
AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE, TOULOUSE MÉTROPOLE ET LA SACEM EN ASSOCIATION AVEC MANON 10 | DISTRIBUTION FRANCE: APOLLO FILMS DISTRIBUTION | VENTES INTERNATIONALES: KINOLOGY



3cinéma

france-tv

CANAL+

CINE+



toulouse métropole



la région occitanie

Manon 10

